



LA RURALITÉ, SOURCE D'AVENIR!

Le Groupe Monde Rural interpelle les candidats

- *Les forces vives des territoires ruraux réunies au sein du Groupe Monde : élus, agriculteurs, artisans, représentants des professions libérales, des PME, des familles rurales, des maisons familiales rurales, des associations d'habitat et d'animation culturelle souhaitent dire aux candidats à la présidence de la République et aux élections législatives que la ruralité constitue la clef de voûte de l'équilibre de la société, de la cohésion sociale et du développement durable.*
- *Depuis 1991, année de leur charte fondatrice, les partenaires du Groupe Monde Rural affirment que la France a besoin d'une politique ambitieuse d'aménagement et de développement du monde rural, bâtie dans une perspective européenne. À cette fin, ils valorisent la complémentarité entre les villes et les campagnes, l'atout que constitue la diversité des acteurs du monde rural, et attirent l'attention sur les difficultés de certains espaces.*
- *Le GMR salue la dynamique en faveur des territoires ruraux lancée par les pouvoirs publics en 2003 : une loi dédiée à la ruralité, la création d'une conférence annuelle de la ruralité, un CIADT¹ rural et un appel à projet sur les pôles d'excellence rurale, qui ont tracé le sillon d'une véritable politique rurale.*
- *Il souhaite aller plus loin car les enjeux sont réels, qu'ils soient alimentaires, énergétiques ou environnementaux, et de poids si on les lie au contexte européen : l'ouverture de l'Union européenne à des pays à dominante rurale, la part du développement rural et des politiques régionales dans les fonds européens et l'essor des infrastructures de transport entre pays qui vont modifier les relations, favoriser les échanges et redynamiser de nombreux espaces ruraux.*
- *Le Groupe Monde Rural demande aux futurs élus de la France de prendre leurs responsabilités en assurant l'égalité des chances à chaque territoire. Ils doivent reconnaître qu'à travers ses valeurs et les perspectives qu'elle offre pour le développement durable, la ruralité est source d'avenir pour toute la société.*

¹ Comité interministériel à l'aménagement et au développement du territoire

Source de Dynamisme Économique

Agriculteurs, artisans, commerçants, PME industrielles et de services, forestiers et professions libérales composent les principales forces économiques des territoires ruraux. Complémentaire, leur diversité est source de richesse économique pour toute la société. En maintenant la vitalité du tissu économique local, en encourageant la création d'entreprises et l'investissement économique en milieu rural, ce sont des emplois que l'on crée, une population que l'on fixe à son territoire, des familles que l'on peut accueillir et des perspectives de vie que l'on ouvre aux jeunes.



Source d'Équilibre Social

De nos jours, vivre à la campagne séduit près de la moitié de la population française qui déclare vouloir s'y installer. Six communes rurales sur dix regagnent des habitants. Parce qu'elle répond aux aspirations d'une société en perpétuel mouvement, la ruralité est source d'équilibre dans une société à dominante urbaine à la recherche de valeurs sociales de solidarité, de convivialité, de confiance et d'un ancrage au territoire. Cette attractivité s'explique par l'attachement aux terroirs, la part de plus en plus importante accordée aux loisirs, l'amélioration des moyens de transport, les coûts élevés du logement en ville et le développement des moyens de communication et de télécommunication.

Depuis huit ans, l'installation d'un demi million d'habitants est une chance pour les ruraux car elle contribuera assurément au développement d'une ruralité vivante et de l'emploi. Mais si la campagne séduit, son attractivité est inégale sur le territoire. Ainsi, la déficience des moyens de transport, le manque de services et de logements locatifs, la difficulté de faire suivre des études aux enfants et toutes sortes de contraintes professionnelles ou familiales peuvent être un frein à l'arrivée de familles ou de jeunes actifs.

Ressource d'Espaces Naturels

Sur 80% de l'espace, les territoires ruraux sont un atout pour relever les défis alimentaires et énergétiques (biomasse, solaire, éolien, géothermique) d'aujourd'hui et de demain. Garante de l'équilibre environnemental et naturel, la ruralité offre des espaces naturels, des paysages et des produits de qualité qui contribuent à faire de notre pays la première destination touristique au monde. En concourant à la gestion de proximité des ressources naturelles et en préservant la biodiversité, ces territoires constituent le socle des équilibres environnementaux de la France.

Pour autant, l'espace rural ne doit pas être perçu uniquement comme un espace périphérique, un simple lieu de loisirs ou de vacances, une vaste réserve écologique et foncière au service d'une urbanisation et d'un aménagement non réfléchis. Il est avant tout le lieu de production de richesses économiques.



©Familles Rurales

©FNSEA

©DR

©DR

La ruralité constitue la clef de voûte de l'équilibre de la société, de la cohésion sociale et du développement durable.

Pour le Groupe Monde Rural, cet équilibre exige :

L'égalité des chances entre tous les territoires !

Les territoires ruraux ont besoin d'un soutien et d'une impulsion nationale, en reconnaissant qu'ils constituent de véritables espaces de cohérence économique, sociale et culturelle. Les dispositifs destinés à renforcer les zones urbanisées et certains milieux ruraux dynamiques ne doivent pas conduire à creuser l'écart avec les territoires ruraux en difficulté. Il convient en ce sens de soutenir, par une solidarité nationale accrue, ces zones rurales pour leur permettre de combler certaines fragilités, d'accéder aux réseaux de transports et de télécommunication, de bâtir des projets de développement économique et de contribuer ainsi à un aménagement équilibré du territoire.

> L'État doit être le garant d'un système de péréquation dans toutes les politiques territoriales.



Une économie rurale encouragée

Au-delà de la création d'entreprises, la reprise d'activités artisanales, commerciales ou libérales est majeure pour les zones rurales dans le cadre des départements massifs à la retraite. Une attention particulière doit donc y être apportée car la connaissance du terrain, le rayonnement territorial et le savoir-faire technique de l'entreprise constituent un précieux capital à valoriser. Par ailleurs, la vie et l'implantation d'activités économiques dans les territoires ruraux exigent une main d'œuvre qualifiée, liée à une offre scolaire et de formation professionnelle locale adaptée et à la proximité de services et de moyens de communication viables.

> Pour le Groupe Monde Rural, créer les conditions du développement de toutes les activités économiques passe aussi par la mutualisation des informations relatives à la cession, à la transmission et à l'accompagnement des entreprises.

Une culture de projets, un soutien à l'animation et à l'ingénierie

Professionnels, jeunes, élus locaux et l'ensemble des habitants du monde rural mesurent les défis du développement. Avec les jeunes, acteurs de demain, leur souhait est de les relever, d'innover, de proposer et d'impulser des projets ouverts sur le monde. Les pôles d'excellence rurale prouvent bien à quel point les territoires ruraux fourmillent d'initiatives, tant sur les bioressources, le patrimoine et le tourisme que sur les services à la population et les technologies! La mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, encouragée par les pouvoirs publics, facilitera l'autonomie et la réussite des territoires de projets.



> Pour le Groupe Monde Rural, donner aux acteurs les moyens de leur développement passe par la valorisation et l'échange d'expériences, le partage et la cohérence des réflexions et des actions entre partenaires publics et privés. Il souhaite que la politique des pôles d'excellence rurale soit poursuivie et qu'un soutien à l'animation et à l'ingénierie de projets soit mobilisé en faveur des territoires les plus fragiles.



La proximité de services de qualité pour tous les habitants

La présence de services publics et privés est vitale à l'équilibre de vie des habitants, à la cohésion et au dynamisme des territoires. En ce sens, il faut veiller à l'application et à l'amélioration des principes de la Charte sur les services publics signée en juin 2006 par les principaux opérateurs : EDF, la SNCF ou encore La Poste. > Encourageons aussi les nouvelles formes de services fondées sur la polyvalence, l'utilisation des nouvelles technologies, les réseaux entre petites villes et le partenariat public/privé qui permettent de créer les conditions d'un accès à des services de qualité, d'innover et d'expérimenter de nouvelles solutions, en particulier en matière de santé et d'éducation.



>> l'accès aux soins pour tous

Environ 4% de la population vivent dans une zone sous-médicalisée, le plus souvent en milieu rural. Les difficultés y sont propres à la ruralité car liées au vieillissement de la population, à l'enclavement de territoires et au difficile renouvellement du corps médical. Elles appellent donc des réponses adaptées. > Pour le GMR, il convient de favoriser les initiatives innovantes et de développer des solutions telles que la télé-médecine, le regroupement des professionnels de santé dans des structures du type maisons de santé rurales, des incitations à l'installation des professionnels de santé en zone rurale ou encore la dispensation de médicaments à domicile sous contrôle pharmaceutique.



>> pour l'école et la petite enfance

S'agissant de l'école et de l'éducation des enfants, toute évolution de la carte scolaire doit se faire dans le souci d'un maintien des effectifs de l'école rurale, en tenant compte des temps de transport, de la qualité de l'enseignement et de la structure d'accueil. La présence et la qualité de services périscolaires (transports, garderies et crèches) sont aussi obligatoires pour l'évolution des enfants et le bien-être des familles. > L'implication des associations locales dans la gestion des activités et des services liés à l'école et à la petite enfance va dans le sens d'une ruralité vivante, où tous les acteurs locaux trouvent leur place. Elle doit être encouragée.



La gestion et l'aménagement réfléchis de l'espace rural

Pour préserver l'équilibre entre villes et campagnes, les membres du Groupe Monde Rural demandent un contrôle de l'étalement urbain et une meilleure gestion des ressources foncières. La France en est à ce titre la plus grande consommatrice d'Europe : chaque année, 60 000 ha de terres sont artificialisés et perdent définitivement leur fonction naturelle et productive ! Les prélèvements fonciers sont le plus souvent réalisés au détriment de l'agriculture et des espaces au plus fort potentiel de production, pourtant indispensables au maintien de la biodiversité. > Pour des raisons écologiques et pour répondre aux défis du développement durable, il est urgent de protéger certains espaces naturels au potentiel agronomique remarquable.

Ces zones doivent s'imposer aux documents d'urbanisme.



“ Une volonté politique forte de donner aux habitants les moyens de leur propre développement, d’accompagner et d’ouvrir les territoires ruraux sur le monde, permettra à la fois de répondre aux aspirations de la société et de relever le défi du développement durable.

C’est aussi l’opportunité qu’offre la mise en place du réseau rural français, voulu par l’Europe et auquel le Groupe Monde Rural apporte sa contribution”

Le Groupe Monde Rural interpelle les candidats...

Le Groupe Monde Rural

La formation du GMR trouve ses origines dans un désir de reconquête des territoires ruraux. Il est né de la rencontre de treize organisations signataires de la Charte du monde rural en septembre 1991.

Une diversité d’acteurs...

- des organisations professionnelles (CGPME, JA, FNSEA, UNAPL, UPA)
- des réseaux associatifs (Familles Rurales, FNFR, FNH&D, UNMFREO)
- des associations d’élus locaux et territoriaux (ADF, ACESRF, AMF, AMRF)
- des membres associés (APCA, ANDAFAR, CGGREF, CNASEA, CNMCCA, FNSAFER, Sol et Civilisation)

...un souffle d’idées :

Le Groupe Monde Rural aborde tous les thèmes liés à la ruralité :

- environnement, économie rurale, mobilité et démographie rurale,
- enseignement et formation professionnelle, vie culturelle, patrimoine,
- tourisme, services publics et privés, habitat, PME, agriculture, artisanat.

Ses actions :

- Favoriser une information mutuelle sur les actions de tous ses membres, en se réunissant régulièrement et en communiquant sur la vie du réseau.
- Intégrer les territoires ruraux dans les réflexions sur l’aménagement du territoire, en partageant ses positions et ses idées pour tenir compte de chaque composante de la vie dans les territoires ruraux, et en organisant les petits-déjeuners débats de la ruralité.
- Exprimer ses préoccupations et ses positions aux pouvoirs publics (ministères, DIACT, parlementaires, CNADT) notamment par le biais de son Manifeste pour le monde rural (mai 2002) et de sa contribution à la loi rurale (janvier 2003).



LA RURALITÉ, SOURCE D'AVENIR!

©FNSEA

Composition

- ACESRF – Assemblée des conseils économiques et sociaux régionaux de France (MF)
- ADF – Assemblée des départements de France (MF)
- AMF – Association des maires de France (MF)
- AMRF – Association des maires ruraux de France (MF)
- ANDAFAR – Association nationale pour le développement de l'aménagement foncier, agricole et rural (MA)
- APCA – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (MA)
- CGGREF – Conseil général du génie rural des eaux et forêts (MA)
- CGPME – Confédération générale des petites et moyennes entreprises (MF)
- CNASEA – Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (MA)
- CNMCCA – Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (MA)
- Familles Rurales – Fédération nationale des familles rurales (MF)
- FNFR – Fédération nationale des foyers ruraux (MF)
- FNH&D – Fédération nationale de l'habitat et du développement (MF)
- FNSAFER – Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (MA)
- FNSEA – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (MF)
- JA – Jeunes agriculteurs (MF)
- Sol et Civilisation – Sol et civilisation (MA)
- UNAPL – Union nationale des associations de professions libérales (MF)
- UNMFREO – Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (MF)
- UPA – Union professionnelle artisanale (MF)

MF : membres fondateurs – MA : membres associés